

Schéma directeur 2024-2028

Université **R**esponsible du **C**hangement
pour l'**A**venir

Développement
Durable &
Responsabilité
Sociétale et
Environnementale
de l'URCA



Sommaire

Le mot du président	3
Introduction	5
Un processus de construction progressif et participatif	6
Une démarche intégrée au pilotage de l'établissement	9
Un projet en lien avec l'écosystème territorial	11
Le schéma directeur DD-RSE de l'URCA	12
Axe enseignement et formation	13
Axe recherche et innovation	19
Axe gestion environnementale	24
Axe politique sociale	29
Axe stratégie et gouvernance	35
La synthèse des objectifs et actions par axe	40
Glossaire	46

Le mot du président

L'université de Reims Champagne-Ardenne a décidé d'adopter le développement durable et la responsabilité sociétale (DD&RS) comme un élément fort de sa politique pour le mandat 2024-2028. L'ambition est d'obtenir le label DD&RS pour l'ensemble de l'établissement en 2028, objectif certes ambitieux mais atteignable si nous parvenons à mobiliser l'ensemble de notre communauté.

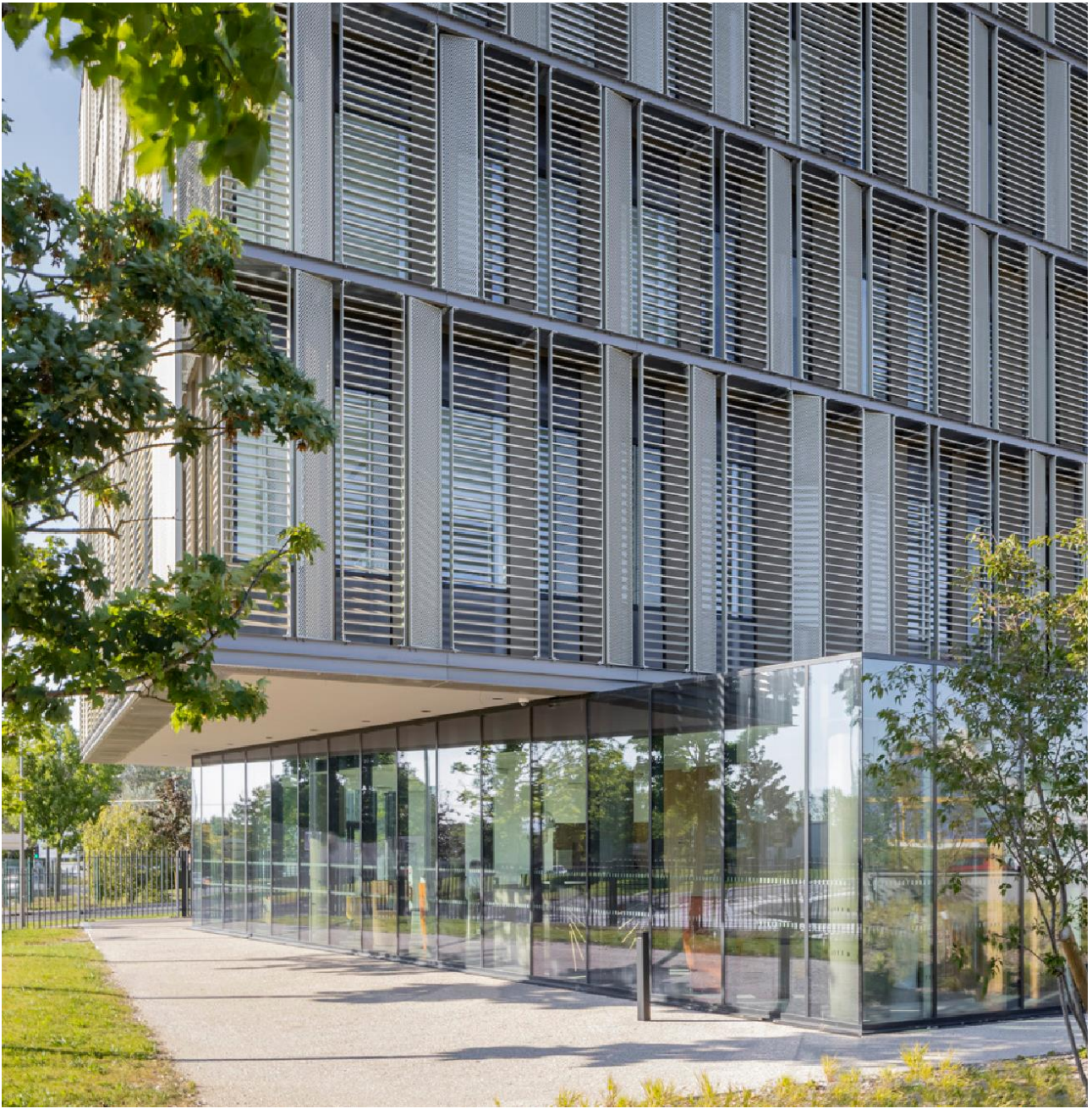
Cette initiative puise ses origines dans les statuts et la signature de notre université. En tant que structure d'Etat, l'université se doit d'être exemplaire dans son fonctionnement, notamment en limitant l'impact de son activité sur l'environnement. Déjà précurseur dans la mise en place de modules de formation TEDS (Transition Ecologique pour un Développement Soutenable) pour ses publics étudiants, l'URCA souhaite non seulement assumer sa solidarité internationale en intégrant un maximum des 17 ODD (Objectifs de Développement Durable) dans sa politique de DD&RS, mais aussi permettre à ses membres de partager leurs expertises et leurs analyses sur les évolutions en cours en matière de recherche, d'innovation et de formation.

Depuis une dizaine d'années, l'URCA a fait de la bioéconomie et de l'environnement son cœur de projet pour les années à venir. Dans ces domaines signature, la stratégie repose sur le soutien à l'excellence de la recherche sur laquelle s'appuient les formations de haut niveau à visée internationale et une politique d'innovation ambitieuse basée sur le développement de l'entrepreneuriat. Concrètement, cette politique s'est traduite notamment par la création de l'institut international de bioéconomie et environnement EXEBIO, le portage du CMQ (Campus des Métiers et des Qualifications) Bioeco Academy et la mise en place du PUI (Pôle Universitaire d'Innovation) InnoRem, tous centrés sur les problématiques de bioéconomie et d'environnement.

En cohérence avec cette politique, l'URCA souhaite harmoniser son fonctionnement avec sa signature et ainsi valoriser ses expertises dans les domaines supports du DD&RS.



L'implantation du DD&RS à l'échelle d'un établissement comme l'URCA (5 sites, 33 unités de recherche, 14 composantes, 2.500 personnels, 27.500 étudiants) doit s'appuyer sur une volonté politique forte. La création d'une vice-présidence en charge du DD&RS et d'un service DD&RS en constitueront la base stratégique. La réussite d'une politique ambitieuse dans ces domaines nécessite une organisation et une planification de l'évolution des pratiques au sein de l'établissement. La mise en place et le suivi d'un schéma directeur DD-RSE apparaît donc comme une évidence qu'il nous faut coconstruire et mettre en œuvre avec l'ensemble des parties prenantes internes et partenaires externes à l'URCA. Il s'agit de faire évoluer nos activités quotidiennes vers plus de respect de l'environnement pour laisser aux générations futures une planète dans le meilleur état possible.



Introduction

Un projet d'établissement marqué par un fort engagement environnemental et sociétal

Le projet « **Ensemble et en Confiance** » porté par Christophe Clément, président de l'URCA depuis le 21 mars 2024, vise à construire une **université d'excellence, inclusive, équitable et respectueuse de l'environnement**. Tout à la fois ancrée sur son territoire et ouverte à l'international, l'URCA ambitionne de développer un environnement de formation et de recherche favorisant le sentiment d'appartenance, l'épanouissement et la réussite collective de ses usagers et de ses personnels, au service d'un monde plus juste et plus soutenable.

Le projet d'établissement inclut un **objectif prioritaire** de déploiement d'une **politique ambitieuse en matière de Développement Durable et de Responsabilité Sociétale (DD&RS)**. Cette ambition est nourrie par deux constats. Premièrement, l'URCA dispose d'atouts spécifiques en matière d'enseignement et de recherche dans des domaines liés à la transition écologique. Lauréate du projet « PIA ExcellencES » qui a engendré la création de l'institut international en bioéconomie et environnement EXEBIO, elle est également intégrée à l'Alliance européenne INVEST dont l'objectif principal porte sur le développement régional soutenable et la responsabilité socio-environnementale. L'URCA est donc à même de **mobiliser des compétences distinctives au service de la transition écologique**. Deuxièmement, la multiplication des désordres climatiques, la dégradation des écosystèmes et le rythme d'extinction des espèces qui touchent l'ensemble des écosystèmes imposent à tous, entreprises, citoyens, collectivités locales et services publics, de prendre leur part dans les stratégies de réduction des émissions de gaz à effet de serre, d'adaptation au changement climatique et de préservation de la biodiversité. En tant qu'établissement d'enseignement supérieur, l'URCA se donne comme mission de **répondre aux enjeux environnementaux et sociétaux** en :

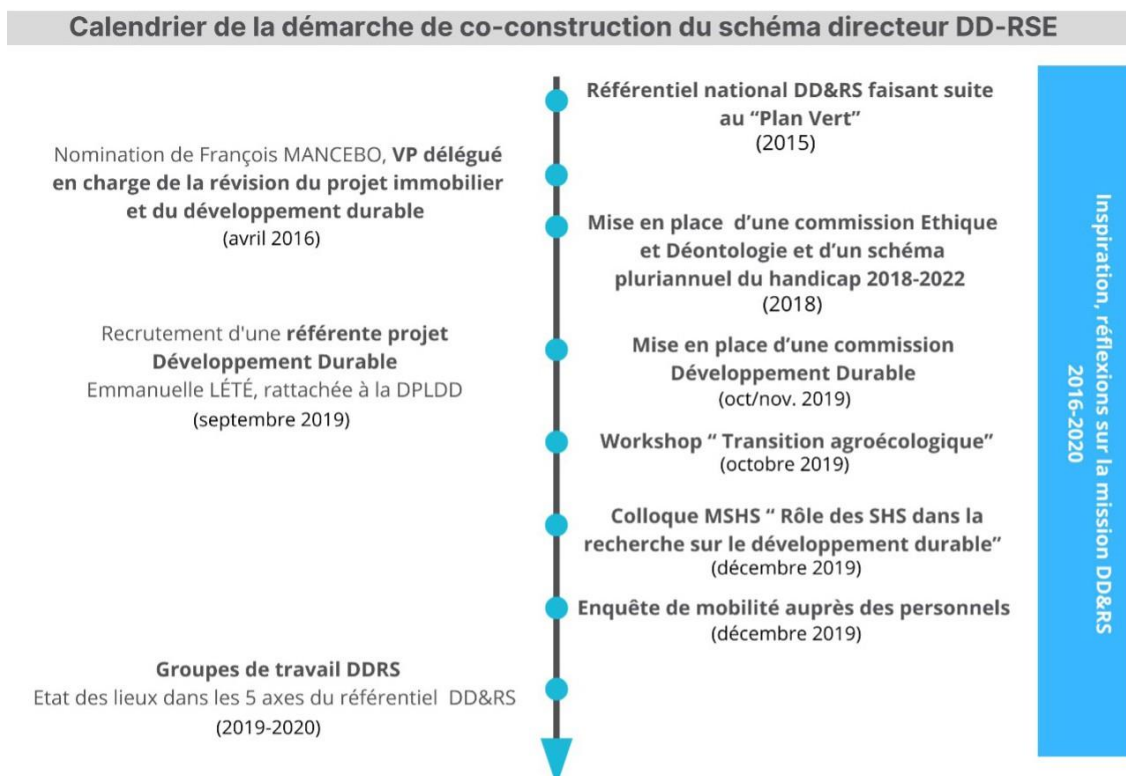
- déployant des **formations à la transition écologique** pour l'ensemble de ses publics apprenants et de ses personnels enseignants, de recherche et administratifs
- intégrant les **enjeux** environnementaux et sociétaux à l'ensemble de ses **programmes de recherche**
- réduisant son **empreinte carbone, énergétique et environnementale**
- favorisant la **qualité de vie, l'égalité et le bien-être** de ses usagers et de ses personnels
- structurant le **pilotage stratégique et opérationnel** de la transition écologique en relation avec les différents acteurs politiques, économiques, académiques et associatifs avec lesquels elle collabore à l'échelle locale, nationale et internationale.

Les objectifs en matière de Développement Durable et de Responsabilité Sociétale du nouveau contrat d'établissement s'inscrivent dans la **continuité des actions** mises en place à la suite du « **Plan vert** » en 2009, du « **Plan climat-biodiversité et transition écologique de l'Enseignement supérieur et de la Recherche** » en 2022 et de la circulaire « **Services publics écoresponsables** » (SPE) (n° 6425-SG) en 2023. L'ambition de l'URCA est de s'engager dans une démarche de **labellisation DD&RS de l'établissement à fin 2027**. En invitant ses usagers, ses personnels et ses partenaires à mieux se déplacer, mieux consommer, mieux se nourrir, mieux gérer les ressources et protéger la biodiversité, l'URCA entend jouer pleinement son rôle d'acteur public responsable face aux enjeux majeurs de la transition écologique. Elle vise notamment à **préparer les futures générations aux défis sociétaux** qui les attendent et à **accompagner ses personnels** dans leurs missions d'enseignement, de recherche et d'administration **pour un avenir soutenable**.

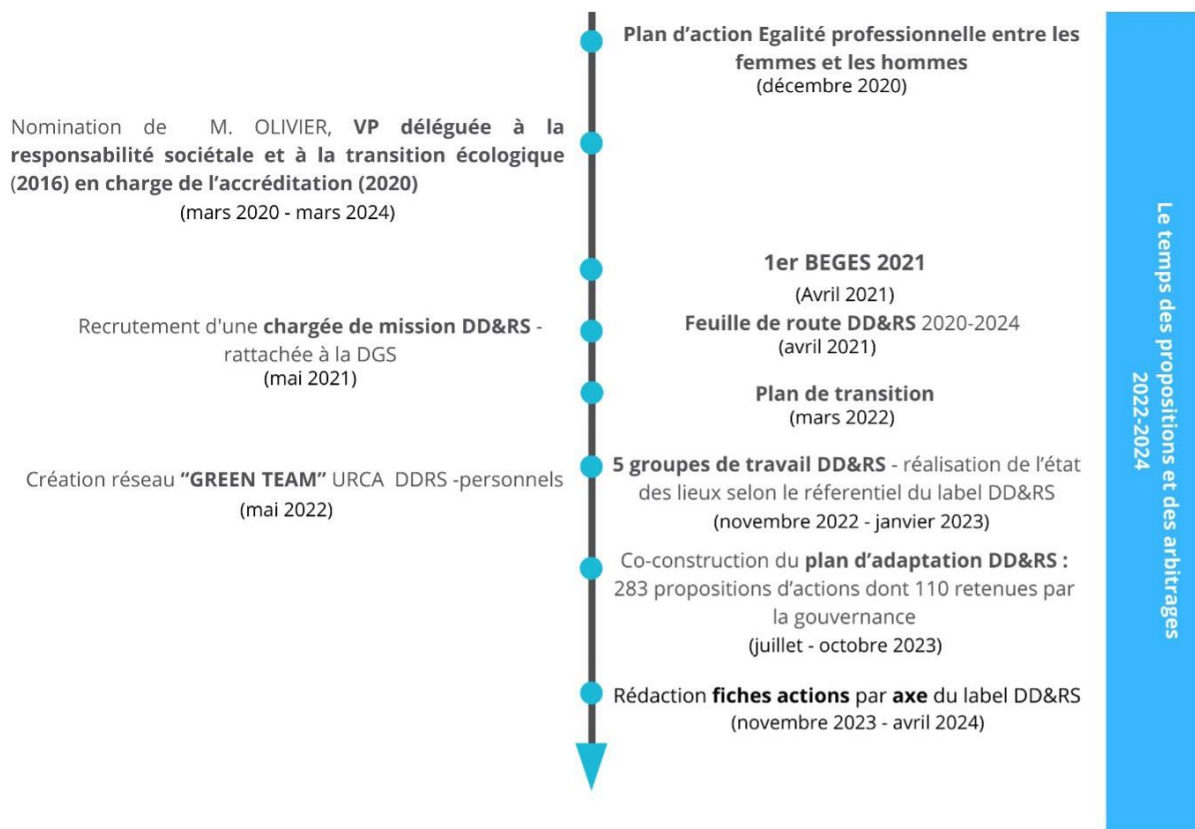
Un processus de construction progressif et participatif

Le schéma directeur Développement Durable - Responsabilité Sociétale et Environnementale (SD DD-RSE) de l'URCA est l'aboutissement d'une démarche qui s'est déployée en **trois temps** :

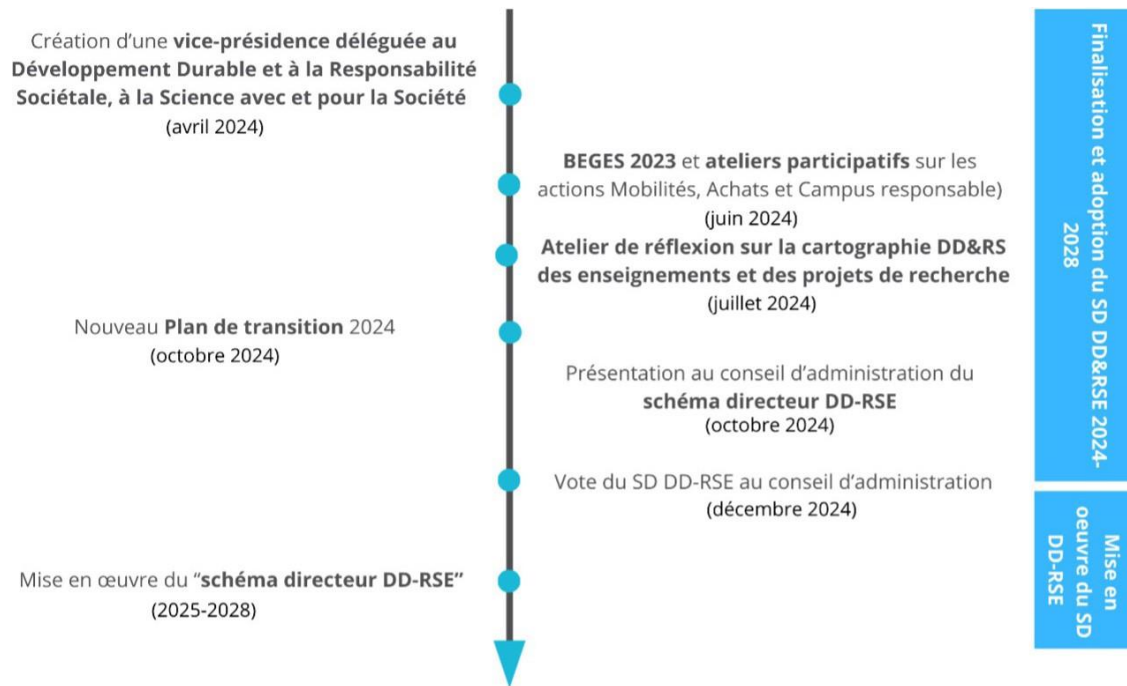
• **Une première phase d'inspiration et de réflexion (2016 et 2020) a conduit à la mise en place d'une mission DD&RS.** Celle-ci s'est concrétisée par la nomination d'un vice-président délégué en charge de « la révision du projet immobilier et du développement durable » et à la mise en place d'une « commission développement durable » sous la responsabilité d'une chargée de mission. Un premier inventaire des actions en matière de développement durable a été effectué en vue de l'obtention du label DD&RS. Plusieurs projets ont également été déployés : le développement du pôle AEBS (Agrosciences, Environnement, Biotechnologies et Bioéconomie), pôle signature de la stratégie de recherche de l'URCA ; l'organisation d'un workshop sur la transition agroécologique ; la tenue d'une journée d'étude sur le rôle des Sciences Humaines et Sociales dans la recherche pour le développement durable ; la réalisation d'une enquête mobilité auprès des personnels ; la mise en place d'une commission Ethique et Déontologie (2018) et d'un schéma pluriannuel du handicap (2018-2022) ; la création d'une mission « égalité et diversité » pour sensibiliser et agir contre toutes formes d'inégalités, de discriminations et de violences liées au sexe, aux genres et aux sexualités, et accompagner les personnes victimes de ces discriminations.



• La deuxième phase s'est traduite par l'intensification des actions de décarbonation et de pilotage DD&RS de l'établissement. Une vice-présidente déléguée au développement durable et à la responsabilité sociétale, rattachée au président Guillaume Gellé, a engagé la réalisation du **premier bilan de gaz à effet de serre (BEGES)** de l'URCA en 2021. Celui-ci a donné lieu à la rédaction d'un **plan de transition** et à la **feuille de route DD&RS 2020-2024** de l'établissement. Avec l'aide d'une nouvelle chargée de mission DD&RS, un **réseau d'ambassadeurs DDRS « Green Team URCA »** a été créé. La mission DD&RS a piloté et coordonné les groupes de travail. En s'appuyant sur ce réseau, près de **283 propositions d'actions** ont été produites sur les cinq domaines du label DD&RS - stratégie et gouvernance, enseignement et formation, recherche et innovation, gestion environnementale et politique sociale -, **dont 110 ont été retenues** par la présidence pour un déploiement planifié à intégrer dans le futur SD DD-RSE.



• La troisième phase correspond à une volonté d'accélération du déploiement de la stratégie DD&RS de l'établissement dans le cadre de son projet 2024-2028. Le SD DD-RSE est donc guidé par une volonté politique claire d'engager les composantes, les unités de recherche, les plateformes et les services dans une projection à horizon 2030 d'un ensemble d'actions à forte soutenabilité. Le schéma directeur prévoit la déclinaison de cette feuille de route DD&RS dans le cadre d'une contractualisation avec les différentes unités de formation et de recherche, les instituts et les écoles dans le cadre de Contrats d'Objectifs, de Moyens et de Performance (COMP) individualisés et échéancés avec ces différentes entités. De même, des projets de service intégreront dès 2025 des objectifs DD&RS correspondant à leurs différents domaines de compétences et d'intervention.



Le SD DD-RSE porte également l'ambition de **créer un service DD&RS** capable de **déployer la stratégie portée par l'établissement, d'assurer le pilotage des différents chantiers et d'en suivre les réalisations dans la durée**. Le pilotage administratif de la mission DD&RS est assuré depuis mi-2021 par une chargée de mission rattachée à la Direction Générale des Services, appuyée par un étudiant en service civique de novembre 2023 à juin 2024. Un des objectifs du schéma directeur est de **renforcer le suivi opérationnel du plan d'actions DD&RS par des moyens humains** - une chefferie de projet et un poste d'accompagnement de missions opérationnelles - qui ont été inscrits au contrat d'objectifs, de moyens et de performance (COMP) en 2024. Ces moyens humains, mais aussi techniques et financiers, viendront **renforcer et structurer la gouvernance** en matière de transition écologique et **accompagner les chantiers** que l'URCA souhaite mettre en place dans les domaines d'intervention du label DD&RS - enseignement et formation, recherche et innovation, gestion environnementale et politique sociale. Par ailleurs, les différents groupes de travail en cours, mais aussi les plans d'actions, les chartes, les schémas directeurs préexistants dans le domaine des achats, de la politique numérique, de la stratégie immobilière (Schéma Pluriannuel de Stratégie Immobilière), de la vie étudiante, du handicap, du signalement des violences sexistes et sexuelles et des ressources humaines à destination des chercheurs (label HRS4R obtenu en 2021 et reconduit pour trois ans) - permettront à la mission DD&RS de **capitaliser sur un socle d'actions et d'engagements** qui évoluent en suivant une démarche d'amélioration continue.

A l'issue d'un **processus de maturation à la fois progressif et participatif**, le SD DD-RSE traduit le socle d'actions stratégiques et opérationnelles que l'établissement souhaite déployer et consolider pour la période 2024-2028. Ce schéma directeur sera **présenté au conseil d'administration en deux étapes** - une première étape, d'information, en octobre 2024, et le vote définitif du document en décembre 2024 - l'équipe présidentielle nommée en avril 2024 privilégiant en effet un temps d'échange et de discussion avec les membres du conseil d'administration, dans une volonté d'écoute de ses parties prenantes internes et externes.

Une démarche intégrée au pilotage de l'établissement

Le SD DD-RSE se décline dans les cinq domaines du référentiel du label DD&RS - enseignement et formation, recherche et innovation, gestion environnementale, politique sociale, stratégie et gouvernance - auquel il intègre les trois composantes obligatoires définies par le MESR, que sont la réduction de l'empreinte carbone de l'établissement, la maîtrise de ses consommations énergétiques et la préservation de la biodiversité.

La stratégie de DD&RS de l'université de Reims Champagne-Ardenne (URCA) incarne une vision politique ambitieuse, portée par une vice-présidence dédiée. Cette structure de gouvernance, en lien étroit et coordonné avec les 18 autres vice-présidentes, illustre la volonté de l'URCA d'intégrer la transition écologique et la responsabilité sociétale au cœur de ses missions et de son quotidien.

Le dialogue stratégique permanent entre les différentes fonctions permet à l'établissement de déployer une approche collective, coordonnée et transversale, essentielle pour intégrer, articuler et mettre en œuvre des programmes ambitieux en faveur d'un développement durable et inclusif.

Ainsi, chaque domaine d'intervention de l'université - que ce soit l'enseignement, la recherche, la politique sociale, ou encore la gestion patrimoniale et environnementale des campus - est imprégné des valeurs et de la vision qui sous-tendent le schéma directeur de l'établissement.

Par cette démarche matricielle cohérente, l'URCA se positionne en tant qu'acteur institutionnel exemplaire, soutenant le déploiement d'une politique résolument volontariste et cultivant une culture proactive face aux enjeux climatiques, sociaux et sociétaux contemporains. Elle s'affirme ainsi comme une institution engagée, prête à assumer sa responsabilité dans l'accompagnement de ses personnels et de ses usagers face aux transformations qui seront nécessaires pour répondre aux défis globaux auxquels nos sociétés sont confrontées.

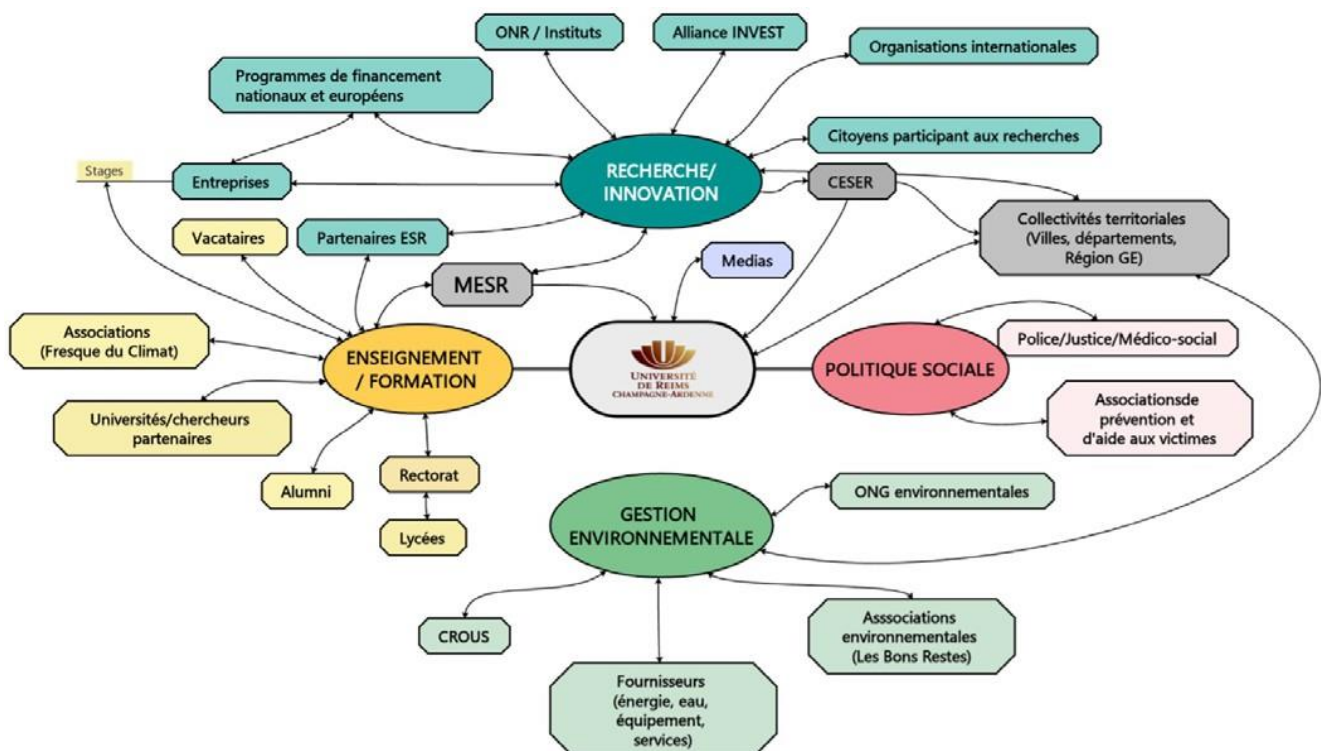


Un projet en lien avec l'écosystème territorial

Le déploiement du SD DD-RSE de l'URCA a été conçu en relation avec ses parties prenantes, internes et externes. Avec les premières - publics apprenants et personnels enseignants, enseignants-chercheurs et BIATSS -, s'est engagé un dialogue sur la co-construction des actions, tout d'abord via une commission développement durable, puis via un réseau d'ambassadeurs et des groupes de travail qui se sont impliqués dans les différents chantiers du référentiel de labellisation.

Avec les parties prenantes externes schématisées ci-dessous, diverses formes d'interactions préexistent sous la forme de conventions de partenariats (avec des entreprises, des institutions du réseau des établissements de l'ESR champardennais, des universités et des chercheurs partenaires), de contrats (avec les fournisseurs et les vacataires), de programmes d'actions (avec des associations ou des lycées du territoire), de négociations, concertations et participations aux instances de fonctionnement des collectivités territoriales.

La démarche d'élaboration du schéma directeur tient compte de la dynamique engagée avec chacun de ces acteurs et des perspectives de co-développement d'une stratégie concertée en matière de transition écologique et de responsabilité sociétale. Elle nécessite par exemple que soient renforcées les infrastructures de transports décarbonés dont les usagers et personnels sont largement dépendants à l'échelle de leur territoire. Au niveau international, l'intégration de l'URCA dans l'Alliance européenne INVEST ouvre de nouvelles opportunités de collaboration en enseignement et recherche pour bâtir un monde plus soutenable.



Le schéma directeur Développement Durable - Responsabilité Sociétale et Environnementale de l'URCA

2024-2028





Axe enseignement et formation

Former et développer les compétences en matière de transition écologique

L'URCA propose une offre de formation pluridisciplinaire au travers de ses 9 Unités de Formation et de Recherche - médecine, pharmacie odontologie, sciences exactes et naturelles, lettres et sciences humaines, sciences économiques, sociales et de gestion, droit et sciences politiques, sciences et techniques des activités physiques et sportives et le Campus des Comtes de Champagne, mais également ses 4 instituts (dont 2 IUT), deux écoles d'ingénieurs et 4 écoles doctorales. L'université est organisée en quatre pôles thématiques - « sciences du numérique et de l'ingénieur », « santé », « sciences humaines et sociales », Institut EXEBIO - dont le dernier porte la signature de l'université et intègre de multiples problématiques associées au changement climatique et à la transformation des socio-écosystèmes. Aussi, compte tenu de ses domaines de compétences, **former à la transition écologique est le premier objectif et la responsabilité** de l'établissement à l'égard de ses publics apprenants et de ses personnels enseignants, enseignants-chercheurs, chercheurs et administratifs.

Les directives du Plan climat-biodiversité et transition écologique établies par le MESR en juin 2023 imposent en effet aux établissements d'enseignement supérieur de définir un socle de connaissances et de compétences sur la Transition Écologique pour un Développement Soutenable (TEDS) que tout étudiant de premier cycle doit avoir suivi au cours de son cursus. En accord avec les recommandations du rapport Jouzel/Abbadie (2022), l'URCA a choisi de développer ce **socle de connaissances et de compétences globales, transversales et pluridisciplinaires en matière de transition écologique pour l'ensemble de ses étudiantes et étudiants de deuxième année de Licence**, en s'appuyant sur les compétences internes de ses personnels enseignants dans les trois blocs thématiques que sont (i) le changement climatique (atténuation et l'adaptation), (ii) la biodiversité et sa préservation et les ressources (incluant l'énergie) et (iii) leur disponibilité.

Les liens qui unissent l'URCA et l'Académie de Reims (notamment au travers du projet AILES) permettent également d'envisager l'accès du personnel rectoral à la formation TEDS de l'URCA. L'objectif premier de former tous les publics apprenants à la transition écologique et à la responsabilité sociétale implique également de déployer une **formation dédiée aux doctorantes et doctorants**. Aussi, le catalogue des formations doctorales transversales intégrera dès la rentrée 2024, le parcours de l'UVED intitulé « Connaissances de base des enjeux d'environnement et de transition écologique » à destination de tous les doctorantes et doctorants.

Au-delà des formations-socles, de nombreux enseignements de premier et de second cycle abordent de manière centrale, sinon de manière dédiée des problématiques de transition écologique, via les savoirs scientifiques et techniques qu'elles dispensent. Toutefois, pour rendre son offre actuelle de formation à la transition écologique plus lisible et plus dense, **un deuxième objectif vise à déployer et systématiser l'intégration des enjeux de la transition écologique et sociétale à l'ensemble de ses formations**. Pour cela, il s'agira de **cartographier l'ensemble des enseignements** pour identifier les connaissances en DD&RS qui y sont délivrées et la volumétrie horaire que ces thématiques y représentent. Une telle cartographie permettra également d'identifier les parcours pour lesquels l'introduction de ces thématiques doit être envisagée et mise en œuvre. Ce déploiement doit également s'accompagner de la structuration d'un espace de ressources pédagogiques mutualisées pour l'enseignement de la transition écologique. L'enseignement des enjeux de la transition écologique et de la responsabilité sociétale ne saurait toutefois être parfaitement achevé sans le développement des aptitudes des apprenantes et des apprenants et la mise en œuvre des connaissances acquises.

L'université se donne alors comme **troisième objectif de développer et de définir des types de compétences acquises par ses différents types de publics apprenants dans la prise en compte des enjeux de Transition Écologique pour un Développement Soutenable (TEDS)**. Plus précisément, elle soutiendra les travaux, activités, missions, engagements étudiants et projets entrepreneuriaux touchant à l'ensemble de ces domaines. Les personnels enseignants seront également incités à **confier à leurs étudiantes et étudiants des projets d'application concrets mobilisant leurs savoir et savoir-faire en DD&RS** dans le cadre du plan de transition énergétique de l'URCA, ou en réponse à des problématiques territoriales intéressant les acteurs publics ou privés locaux. De la même manière, **l'engagement et l'entrepreneuriat étudiants** apportant des réponses opérationnelles à des problématiques de transition écologique et/ou de responsabilité sociétale, seront reconnus, encouragés et valorisés.



Objectif 1 - Former à la Transition écologique pour un Développement Sostenable

Former nécessite en premier lieu de déployer le **socle de connaissances TEDS aux quelques trente formations de Licence 2 de l'URCA (action 1)**. Réalisée par des enseignants-chercheurs de l'établissement, cette formation recouvre trois thématiques - (i) planète et crise écologique, (ii) humanité et crise sociale et (iii) transitions écologiques et sociétales, comment agir ? - qui recoupent les trois domaines prioritaires du rapport Jouzel/Abbadie, mais intègrent également des questions de justice sociale et des perspectives d'action et de transformation des pratiques.

La formation est constituée de 20 leçons thématiques, logiquement ou chronologiquement liées, présentées sous forme de vidéos issues de conférences enregistrées qui ont été ouvertes, lors de leur capture, aux personnels et aux publics étudiants de l'URCA. Ces vidéos, disponibles en continu sur la plate-forme Moodle, seront accompagnées de transcriptions en français et en anglais, d'infographies, d'une bibliographie sélective et des coordonnées des institutions de référence sur le thème. L'évaluation prendra la forme de QCM en ligne, dont la moyenne permettra l'attribution de 3 ECTS.

Un bilan de la première année de déploiement de cet enseignement sera réalisé en 2025 pour en mesurer l'adéquation aux besoins des différentes composantes et formations.

Pour les doctorantes et doctorants (action 2), le choix a été fait par la coordination des écoles doctorales de proposer au catalogue de formation un parcours UVED obligatoire axé sur les « connaissances de base des enjeux d'environnement et de transition écologique ». Doté d'un test de positionnement, il permet en effet aux doctorantes et doctorants de choisir un des trois niveaux de formation en fonction du score qu'elles ou ils auront obtenu au test. **L'accompagnement des composantes dans l'intégration des problématiques de la transition écologique dans leurs formations (actions 3)** est un enjeu majeur qui nécessite un travail de concertation et d'adaptation aux spécificités de chacune d'entre elles. Il s'agit de les soutenir dans la mise en œuvre de ces nouveaux apprentissages au sein de leurs activités de formation et d'administration. Une grille d'indicateurs de suivi de leur politique DD&RS leur sera proposée dès 2024 pour accompagner la familiarisation qui est nécessaire à la prise en compte des nouveaux enjeux de la transition écologique et sociétale.

	Planification	Portage	Pilotage
Action 1 : déployer le socle de connaissances TEDS URCA en deuxième année de Licence	2024 (S2)	VP CFVU VP DD&RS	Chargé de mission Formation DD&RS
Action 2 : former les doctorantes et doctorants aux enjeux de transition écologique et de responsabilité sociétale	2024 (S2)	VP Coordination doctorale VP DD&RS	Coordination ED
Action 3 : soutenir et accompagner les composantes dans leur démarche d'intégration des enjeux en DD&RS dans leurs formations	2024 (S2)	VP CFVU VP RH VP DD&RS	Chargé de mission Formation DD&RS

Objectif 2 - Systématiser l'intégration des enjeux de la Transition Ecologique pour un Développement Soutenable dans l'ensemble des formations

Au-delà des formations-socles de deuxième année de Licence, un certain nombre de parcours intègrent déjà des enseignements ciblés sur les enjeux de la transition écologique. On citera par exemple les Bachelors Universitaires de Technologie de l'IUT de Reims-Châlons-Charleville : « Packaging Emballage et Conditionnement », parcours « Éco-conception et Industrialisation » ; « Mesures Physiques », parcours « Mesures et Analyses Environnementales » ; ou encore « Management de la Logistique et des Transports », parcours « Mobilité et Supply Chain Durables ». On pourra également évoquer la Licence professionnelle « Métiers de la protection et de la gestion de l'environnement », mais aussi différents Master tels que « Risques et environnement », parcours « Biodiversité Santé Environnement », « Droit de l'environnement et de l'urbanisme », parcours « Droit public et privé de l'environnement », « Science de la durabilité », parcours « Chargé d'études en environnement et en transition écologique », ou encore « Science de la vigne et du vin », parcours « Viticulture et Environnement ». Certaines composantes ont également développé des enseignements complémentaires aux modules TEDS, comme par exemple l'UFR SESG qui propose un cours d'approfondissement en transition écologique et développement durable au deuxième semestre de la Licence 2 Economie-Gestion et sensibilise depuis trois ans l'ensemble de ses publics étudiants de Licence 3 à la Fresque du Climat.

Pour autant, repérer les thématiques DD&RS abordées dans chaque enseignement et estimer la volumétrie qu'elles y représentent nécessite de **cartographier systématiquement l'offre de formation (action 1)**. Ce travail permettra ensuite aux composantes d'ouvrir une réflexion sur la manière **d'enrichir leurs formations de manière adaptée à chacune d'entre elle (action 2)**. Des groupes de travail et des communautés de pratiques pourront nourrir des échanges sur les contenus et les méthodes pédagogiques les plus appropriées. En complément, **la création d'un centre de ressources pédagogiques mutualisées (action 3)** permettra à tous les personnels enseignants, quelle que soit leur discipline, de trouver les outils nécessaires à l'intégration de ces enjeux dans leurs formations.

	Planification	Portage	Pilotage
Action 1 : cartographier les enseignements par ODD et mots-clés DD&RS et évaluer leur volumétrie	2025 →	VP CFVU VP DD&RS	Mission DD&RS
Action 2 : enrichir l'offre de formation en systématisant l'intégration des enjeux de Transition Écologique pour un Développement Soutenable (TEDS) à tous les enseignements	2025 →	VP CFVU VP DD&RS	DEVU DFPA
Action 3 : développer un centre de ressources pédagogiques mutualisées en TEDS, accessibles à tous les personnels enseignants quelle que soit leur discipline	2025 →	VP CFVU VP DD&RS	DEVU DFPA

Objectif 3 - Identifier et développer des compétences en matière de transition écologique et de développement soutenable

Une des voies de déploiement de la formation aux enjeux de la transition écologique réside dans le **développement des compétences des publics apprenants**. Celles-ci peuvent être obtenues par la mise en pratique des connaissances académiques préalablement acquises et la mise à l'épreuve des savoir-faire en situation concrète. Les étudiantes et étudiants seront donc encouragés, dans le cadre de leurs enseignements, et ce à tous les niveaux, à **porter des projets, des activités, des missions concrètes répondant à des enjeux de transition écologique de leur établissement ou répondant aux besoins des acteurs publics et privés du territoire (action 1)**.

De la même manière, la **reconnaissance de l'engagement étudiant (action 2)**, dont la formalisation est en cours de déploiement, sera fortement encouragée pour des missions axées sur des problématiques socio-environnementales, qu'il s'agisse d'initiatives en matière d'alimentation ou de mobilités durables, de transition énergétique, de gestion des déchets, d'économie sociale et solidaire ou de protection de la biodiversité.

Si l'entrepreneuriat étudiant est au cœur des démarches de sensibilisation entreprises par le PEPITE Champagne-Ardenne et l'accompagnement opérationnel offert par l'incubateur Créativ'Labz, **les projets entrepreneuriaux développés par les publics apprenants, comme par les personnels de l'URCA dans les domaines de la bioéconomie, du développement durable et de la transition écologique, seront fortement soutenus et encouragés (action 3)**. L'ouverture de l'Open Sciences Labz, la montée en puissance de l'axe 3 de l'Institut EXEBIO et le déploiement du PUI InnoRem devraient également venir renforcer l'écosystème entrepreneurial nécessaire au portage de projets orientés vers la transition écologique. Enfin, le développement des compétences doit conduire à les spécifier. Il s'agira de **définir des blocs de compétences (action 4)** qui pourront aboutir à leur intégration dans les maquettes de formations, mais aussi à la possibilité de **délivrer, en formation continue, des micro-certifications** sur des savoirs et savoir-faire spécifiques en matière d'accompagnement de la transition écologique.

	Planification	Portage	Pilotage
Action 1 : encourager les publics étudiants, dans le cadre de leurs enseignements, à développer des projets en relation avec des enjeux socio-environnementaux	2025 →	VP CFVU VP DD&RS	Dir. Composantes
Action 2 : favoriser et reconnaître l'engagement étudiant dans des projets à impact socio-environnemental positif pour le territoire	2024 (S2)	VP Vie étudiante VP DD&RS	Dir. Composantes DEVU
Action 3 : développer l'entrepreneuriat étudiant en relation avec des enjeux de transition écologique	2025 →	VP CFVU VP DD&RS	PEPITE CA Incubateur Créativ'Labz PUI InnoRem
Action 4 : définir des blocs de compétences spécifiques en matière de DD&RS et développer la formation continue sur ces thématiques	2025/2026	VP CFVU VP DD&RS	Mission DD&RS



**Axe recherche
et innovation**

Intégrer la transition écologique dans la recherche et l'innovation

Un des axes prioritaires du projet d'établissement 2024-2028 est le renforcement du continuum « recherche-formation-innovation-international » au sein des quatre pôles thématiques de l'URCA. Le **premier objectif** de l'établissement est d'affirmer le déploiement d'une **recherche d'excellence**, que les quelques 250 chercheurs travaillant dans les domaines de la bioéconomie et de l'environnement, participent à développer. Qu'il s'agisse de la chimie verte, des biotechnologies, de la production de nouveaux matériaux biosourcés, du biocontrôle et de l'usage de l'intelligence artificielle en agriculture, de l'étude de la qualité de l'eau et des sols, de la modélisation des émissions de gaz à effet de serre et de la surveillance des différentes formes de pollutions, mais aussi de la transformation des filières économiques et de la société, un nombre important des recherches menées à l'URCA s'intéressent à des **enjeux centrés sur la transition écologique**. Il est toutefois nécessaire de **cartographier l'ensemble des thématiques de recherche en DD&RS**, que ce soit au sein de l'Institut EXEBIO ou des trois autres pôles thématiques.



Les travaux menés en bioéconomie et environnement créent par ailleurs des liens forts avec les secteurs économiques directement concernés par les résultats fondamentaux de la recherche et les débouchés industriels qu'ils offrent à des domaines aussi divers que l'agriculture/la viticulture, la chimie, la cosmétique, la construction, le textile, les transports, l'énergie ou la santé. Ces recherches sont **structurantes par la transversalité et l'interdisciplinarité** entre les quatre pôles thématiques que ces recherches requièrent. Elles le sont aussi en raison du **dialogue qu'elles ouvrent avec les acteurs locaux, nationaux et internationaux** concernés par les résultats des projets et programmes portés par l'URCA. Outre l'excellence de la recherche dans l'ensemble de ses domaines d'activités, **un deuxième objectif de l'établissement est de renforcer son ancrage dans son environnement socio-économique**, que ce soit au travers de partenariats avec des entreprises, du soutien apporté au transfert de technologies innovantes ou de l'accompagnement de start-ups. **Sa troisième ambition est également de participer à éclairer les politiques publiques et la société dans son ensemble aux résultats de ses travaux**. Garantie d'une recherche éthique de qualité et soucieuse de sa responsabilité sociétale, l'URCA a finalement à cœur de **partager les résultats de la science avec tous les acteurs de la société civile**, notamment ceux qui en sont les plus éloignés.

Objectif 1 - Déployer une recherche d'excellence transdisciplinaire et soutenable

L'URCA déploie dans unités de recherche de nombreux projets qui, de manière directe ou indirecte, contribuent à un développement plus durable sur le plan écologique et sociétal. Pour autant, l'établissement doit se doter d'une cartographie exhaustive des domaines et sujets liés au DD&RS. Un premier objectif vise à **établir ce recensement, en s'appuyant sur les ODD et un index de mots-clés spécifiques à l'établissement et à ses activités (action 1)**. Outre la visibilité que cette cartographie peut donner aux différents champs de recherche liés à la transition écologique, cet inventaire aura pour deuxième intérêt de faire ressortir les thématiques sur lesquels gravitent les unités de recherche des différents pôles thématiques, facilitant ainsi **l'interdisciplinarité, l'identification de problématiques communes et la construction de projets de recherche structurants intra- et inter-pôles (action 2)**. La réponse à l'AMI SHS (présélectionné en phase 1) sur le thème des « conséquences du changement climatique » est un exemple des articulations à construire entre le pôle SHS de l'URCA, l'Institut EXEBIO et les pôles Santé et SNI (Sciences du Numérique et de l'Ingénieur). Il en est de même de l'Institut d'Intelligence Artificielle en Santé (I2AS) qui établit des passerelles entre le pôle Santé et le pôle SNI, préfigurant d'autres collaborations à venir entre les pôles thématiques. Déployer une recherche d'excellence nécessite donc **d'investir des thématiques qui renforcent la supériorité de l'URCA dans la convergence de ses domaines stratégiques** que sont la bioéconomie, la santé, les sciences du numérique et de l'ingénieur et les transformations économiques et sociétales.

L'excellence suppose également de **s'assurer du caractère responsable de la conduite des projets de recherche (action 3)**. Les unités de recherche seront donc rapidement invitées à mettre en place une démarche de calcul de leur bilan carbone, l'objectif étant d'inciter les personnels enseignants-chercheurs à **mieux évaluer l'impact de leurs activités** et à **adopter collectivement des règles de fonctionnement aussi soutenables que possible** en matière d'achats et de mutualisation des matériels, de création de magasins de consommables ou de déplacements professionnels. Sur ce point, une « politique voyages » sera réfléchiée et mise en place au sein de l'établissement, assortie d'une étude des modalités de compensation éventuelles.

	Planification	Portage	Pilotage
Action 1 : cartographier les projets de recherche par ODD et mots-clés DD&RS	2025 →	VP DD&RS	DRV
Action 2 : favoriser l'interdisciplinarité inter-pôles thématiques au service de la transition écologique	2025 →	VP Recherche VP DD&RS	DRV DIP
Action 3 : adopter des pratiques de recherche responsables au sein des projets et des activités des laboratoires	2025 →	VP Recherche VP DD&RS	Dir. UR Dir. Pôle

Objectif 2 - Développer une recherche responsable avec et pour la société

L'URCA développe des actions de médiation scientifique dans le cadre du projet **SEns « Sciences Ensemble, la science qui donne du sens »**, co-porté avec l'Université Technologique de Troyes (UTT) et le Centre de Culture Scientifique, Technique et Industrielle (CCSTI) Accustica. Ce projet s'appuie sur des thématiques, axes et actions ciblées qui visent à **lutter contre les disparités sociales et territoriales, donner le goût des sciences aux jeunes et développer leur esprit critique**. SEns cible prioritairement les publics des Quartiers Prioritaires de la Ville (QPV) et des zones rurales les plus éloignées. Il développe par exemple des initiatives soutenables dont les habitants de ces zones sont autant les potentiels bénéficiaires que les contributeurs et producteurs actifs. Ainsi, plusieurs projets de la « Zone atelier environnementale rurale ARGonne » (ZARG) associent les populations locales aux problématiques de préservation de la biodiversité. On citera le programme SONNETTE de recensement des crapauds sonneurs à ventre jaune et le conte théâtral visant à sensibiliser les publics à sa disparition progressive, le site participatif de signalement des hérissons morts ou vivants (Hérissonnette) ou encore le projet de recherche pluridisciplinaire autour du castor dans le Marais de Germont.

Un premier objectif vise à **renforcer les actions de science participative avec les acteurs du territoire (habitants et élus) et à structurer les initiatives de médiation scientifique**. Il s'agit de nourrir la réflexion collective et de **favoriser une compréhension commune des enjeux socio-environnementaux du territoire** portant par exemple sur la méthanisation (Chaire MERGE), le suivi des émissions des gaz à effet de serre (AEROLAB), la préservation active de la biodiversité (CERFE) ou les risques santé-environnement (Chaire BETA) (**action 1**).

Un deuxième objectif vise, **dans le cadre du PUI InnoRem, à développer les partenariats de recherche et d'innovation avec les acteurs du monde socioéconomique et à soutenir la création de start-ups Deeptech (action 2)**. Celle-ci passe par l'accompagnement des doctorantes et doctorants à l'insertion professionnelle non académique et le soutien des publics étudiants et des personnels désireux de mettre en marché des innovations techniques ou sociétales. Enfin, le troisième axe vise à **structurer le réseau des Alumni avec lesquels des partenariats de recherche peuvent être développés**, mais aussi des engagements en faveur du financement de la recherche ou des actions de mécénat portées par la Fondation URCA (**action 3**).

	Planification	Portage	Pilotage
Action 1 : intégrer les publics éloignés de la science (quartiers prioritaires de la ville et territoires ruraux) dans la production et le partage des connaissances scientifiques	2024 (S2)	VP SAPS	Accustica
Action 2 : développer des stratégies partenariales avec les acteurs du monde socioéconomique et soutenir la création de start-ups	2025 →	VP Recherche VP Entrepreneuriat & Formation Professionnelle VP DD&RS	PEPITE CA Créativ'Labz PUI InnoRem Institut EXEBIO Alliance INVEST
Action 3 : structurer le réseau des Alumni	2025 →	VP Recherche VP Réseau ESR	Dir. Comm.

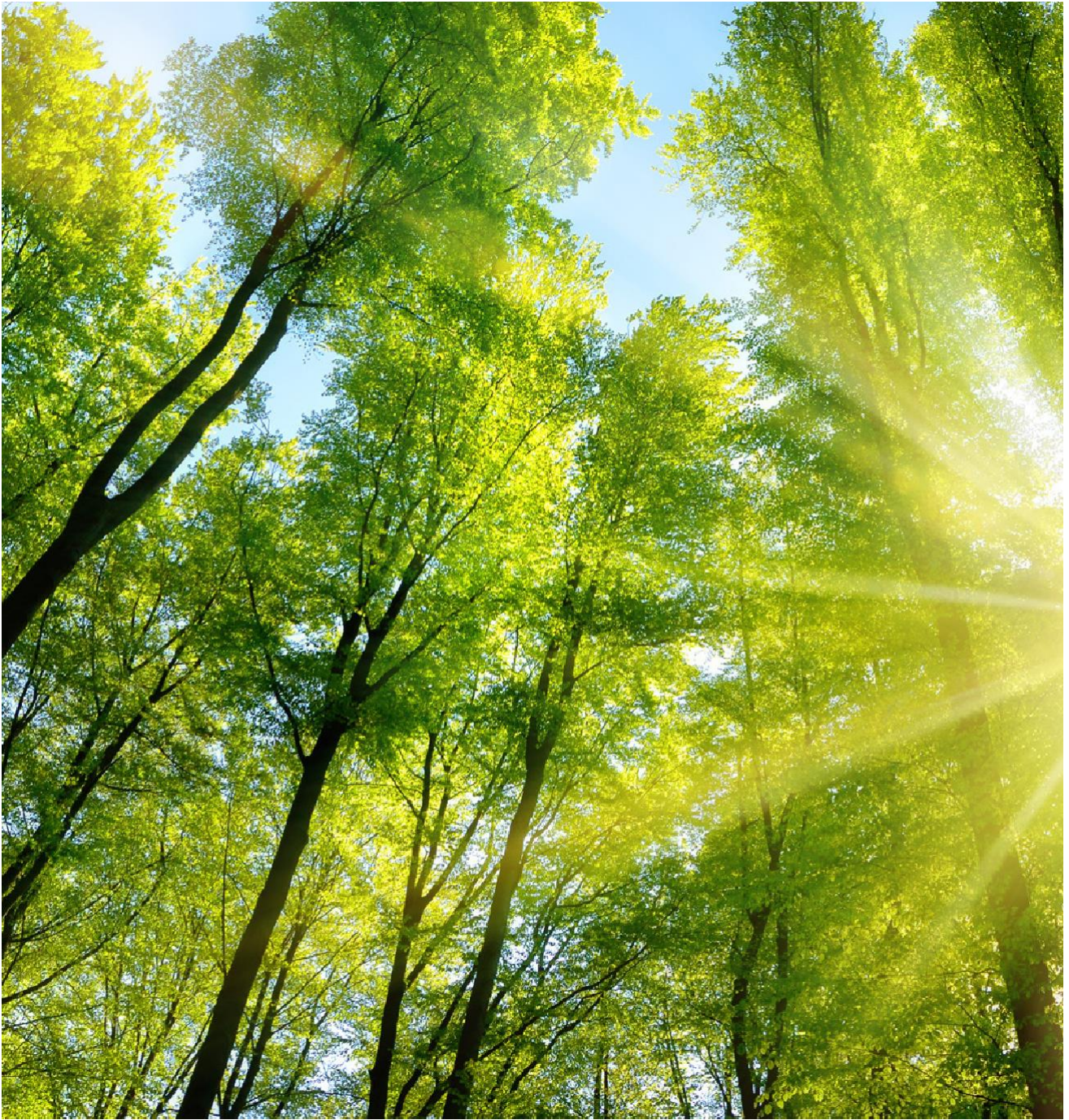
Objectif 3 - Garantir la production et la diffusion d'une recherche éthique et ouverte

Le Conseil d'Administration du 11 juillet 2017 a approuvé la création d'une commission éthique et déontologie qui émet des avis sur deux dimensions essentielles de l'activité scientifique : **l'intégrité et la lutte contre la fraude scientifique** (fabrication, falsification et embellissement de données, plagiat, violation de protocoles, pratiques douteuses dans les publications, conflits d'intérêts) ; et **l'encadrement éthique de la recherche** prévu par le Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD). Le développement des recherches partenariales avec des entreprises privées, possiblement en croissance, doit donner lieu à une **réflexion sur les critères qui garantissent l'absence de conflits d'intérêt et l'indépendance la plus parfaite possible des chercheurs dans leurs missions scientifiques (action 1)**.

Bien que la Direction de la Protection des Données assure un excellent cadrage des procédures que les personnels de recherche doivent suivre pour garantir la protection des personnes et des données, un travail de **fiabilisation des pratiques en matière de respect des règles RGPD** doit être poursuivi sous la forme **d'actions de formation avec les unités de recherche concernées (action 2)**.

La politique de Science Ouverte de l'URCA vise par ailleurs à rendre accessibles les résultats de la recherche, en levant les barrières techniques et financières, en restituant à la société les fruits de l'investissement public, en renforçant la reproductibilité des résultats scientifiques et, par-là, l'innovation. Dès 2021, l'URCA a adopté sa première Charte pour la Science Ouverte et signé en 2023 la Déclaration de Barcelone, généralisant ainsi l'accès ouvert aux données de la recherche (DAT@URCA) et encourageant les personnels de recherche à créer leur identifiant ORCID. La deuxième « Charte des bonnes pratiques de publication URCA » est entrée en vigueur en 2024, exigeant le dépôt systématique des textes intégraux des publications dans HAL-URCA en respectant l'embargo légal et soutenant le modèle de publication « Diamant » dans des revues en *open access*, avec *peer reviewing* et sans APC. Un travail de suivi des bonnes pratiques de publication doit donc être mis en place avec les unités de recherche pour **favoriser encore davantage le respect des règles en matière de signature des travaux, de publication en accès ouvert et de gestion et partage des données de la recherche (action 3)**.

	Planification	Portage	Pilotage
Action 1 : définir les principes éthiques relatifs à la recherche partenariale avec des acteurs privés	2024 (S2)	VP Recherche VP DD&RS	CER DAJ
Action 2 : systématiser le respect des règles de protection des personnes et des données obligations du RGPD	2025 →	VP Recherche VP DD&RS	DPO
Action 3 : encourager l'adoption des principes de la Science Ouverte au sein des unités de recherche	2025 →	VP Recherche VP DD&RS	BU (SO)



Axe gestion environnementale

Réduire l'empreinte carbone, énergétique et environnementale de l'ensemble des activités

L'URCA a déjà réalisé **deux bilans de gaz à effet de serre (BEGES)** : le premier en 2021 (sur des données 2019) et le second en 2024 (sur des données 2022). Le conseil d'administration du 8 mars 2022 a approuvé le plan de transition faisant suite au premier BEGES. **Les déplacements domicile-études et domicile-travail représentant près de la moitié du bilan carbone de l'université, des mesures particulières ont été mises en place en matière de mobilité** - installation de consignes sécurisées pour les vélos et les trottinettes, mise en place du forfait mobilités durables, lancement d'une application de covoiturage, développement du télétravail, recrutements sur sites délocalisés et optimisation des emplois du temps des publics étudiants sur la journée. Dans le domaine bâtiminaire, **l'URCA a produit son Schéma Pluriannuel de Stratégie Immobilière (SPSI)** pour la période 2022-2026. Présente sur 7 sites dont 3 à Reims (Croix-Rouge, Santé et Moulin de la Housse) et 4 délocalisés (Troyes, Charleville-Mézières, Châlons-en-Champagne et Chaumont), elle occupait 118 bâtiments à fin 2021, dont environ 80% sous propriété de l'État, 18% sous propriété des collectivités, le reste (moins de 2%) étant loués ou lui appartenant en propre. La gestion du patrimoine immobilier poursuit deux orientations. La première est **la construction de nouveaux bâtiments durables dont la performance est conforme, voire plus favorable aux réglementations en vigueur (RE2020)**, incluant pour certains la production d'énergie - le bâtiment 20 et le Pyxis au campus Croix-Rouge, le bâtiment 7 du campus Moulin de la Housse et l'IUT de Troyes étant équipés de panneaux photovoltaïques.

La deuxième est **une réduction des coûts et des impacts carbone du chauffage**, avec une progression du raccordement aux réseaux de chaleur urbains, ceux-ci représentant désormais la moitié de la consommation énergétique de l'URCA (contre 12% en 2019). Le BEGES 2024 met également en avant le fait que **les consommations énergétiques ont été réduites de moitié par rapport à 2019 (24 GWh)** et que **les émissions du poste énergie ont baissé de 18%**. Cette évolution favorable, associée à des efforts d'optimisation de l'occupation des espaces et de promotion des écogestes auprès des personnels et des usagers a permis d'améliorer la performance énergétique de l'établissement dans les quatre dernières années.



Objectif 1 - Réduire l’empreinte des activités à fort impact carbone

Les mobilités sont un facteur d’impact important (50%) du bilan carbone 2024 de l’URCA. En particulier, 62% des étudiantes et étudiants automobilistes habitent à moins de 10 km de leur lieu d’étude, proportion qui a plus que doublé pour ceux qui habitent à moins de 5 km par rapport à 2019. Une campagne de communication massive vise à les engager dans des mobilités actives (marche, vélo) ou partagées (transports en commun, covoiturage) (action 1). La campagne de communication sera relayée par les composantes et les responsables de formation, mais aussi le BVE et les associations étudiantes. Les résultats en seront évalués par le biais d’une enquête déplacements conduite auprès d’un panel d’usagers et de personnels, l’objectif étant d’observer une inflexion vers des modes de transport décarbonés ou des solutions de covoiturage auxquelles seulement 4% des effectifs - personnels et usagers - recourent actuellement. L’établissement poursuit également le diagnostic de son patrimoine immobilier dont le SPSI sera actualisé en fin d’année 2024.

Des arbitrages seront nécessaires quant aux priorités de rénovation ou de construction (action 2). Les projets viseront l’atteinte d’objectifs et de performances environnementales exemplaires au-delà de la réglementation en vigueur (RE2020), à l’image des chantiers de rénovation du bâtiment 7 (Campus Moulin de la Housse) et de l’IUT de Troyes récemment achevés.

La Direction des achats poursuit par ailleurs le travail déjà entrepris en matière de respect des clauses environnementales et de responsabilité sociétale dans les marchés publics. Un Schéma de Promotion des Achats publics Socialement et Ecologiquement Responsables (SPASER) sera prochainement produit (action 3) avec pour objectif-cible l’inclusion des critères carbone dans 100% des marchés en 2025 et la prise en compte de l’indice de durabilité et de réparabilité des matériels.

L’URCA dispose par ailleurs d’une Charte numérique annexée à son règlement intérieur. L’inclusion d’un volet « numérique responsable » a été présenté au conseil d’administration en septembre 2024 (action 4), prévoyant entre autres la centralisation des commandes de matériels informatiques à la Direction du Numérique et un seuil de renouvellement fixé à 7 ans minimum pour les ordinateurs portables. La charte encourage également une politique circulaire axée sur la réparation, l’achat d’équipements d’occasion ou reconditionnés, ainsi que la collecte et le recyclage des matériels inutilisés.

	Planification	Portage	Pilotage
Action 1 : engager les usagers et personnels dans des mobilités actives et partagées	2024 (SE)	VPE VP DD&RS	Dir. Comm. BVE CAP Mission DD&RS
Action 2 : poursuivre la rénovation des campus dans le cadre d’une stratégie bas carbone	2025 →	VP Patrimoine	DPI
Action 3 : mettre en place un schéma de promotion des achats publics socialement et écologiquement responsables (SPASER)	2025 →	VP DD&RS	Dir. des Achats
Action 4 : adopter une politique numérique responsable	2024 (SE)	VP Numérique VP DD&RS	DN

Objectif 2 - Réduire l’empreinte des activités à fort impact carbone

Afin de réduire son empreinte énergétique, l’URCA étudie le **déploiement possible de panneaux photovoltaïques sur ses bâtiments (action 1)**. L’étude en cours doit permettre d’éclairer la gouvernance sur l’opportunité, le coût et l’échéancement d’un tel projet. L’état des lieux qui est actuellement conduit sur la consommation électrique des sites, les réglementations en vigueur et la situation du marché de l’énergie devrait déboucher sur la présentation de différents scénarii d’équipement par bâtiment, de priorisation des installations, mais aussi de coût et de retour sur investissement. A terme, **l’URCA envisage de se doter d’une charte énergétique** décrivant sa stratégie en la matière, les infrastructures concernées, les règles de standardisation des équipements et les critères de choix des fournisseurs. Cette charte s’inscrirait dans un cadre technologique, un cadre d’exploitation, un document de référence sur les modalités d’appels d’offres et un SI (Système d’Information) énergie lui permettant de maîtriser ses coûts et ses consommations.

Par ailleurs, afin de réduire l’empreinte carbone de ses services numérique, l’établissement prévoit de **souscrire à un outil de mesure et d’analyse en temps réel de la consommation d’énergie directe (consommation d’électricité) et de l’énergie grise (énergie consommée lors du cycle de vie du matériel) de ses équipements informatiques (action 2)**. Inscrit à la deuxième vague du Contrat d’Objectifs, de Moyens et de Performance (COMP), cet outil pourrait permettre le déploiement de postes de travail virtuels pour un double objectif : **mieux maîtriser la consommation électrique des outils numériques** (de l’ordre de 2W par poste de travail virtuel versus 65W pour un PC classique) et **réduire l’impact carbone des matériels** qui ont une durée de vie supérieure à un poste informatique classique.

Enfin, la sensibilisation des usagers et des personnels à des usages numériques sobres reste un levier fondamental d’action sur les pratiques. Au-delà d’un guide des bonnes pratiques numériques en matière de gestion des appareils, de visionnage et d’utilisation des outils de l’IA, **des actions de sensibilisation seront organisés dans les composantes et des unités de recherche à destination des usagers et des personnels (action 3)**.

	Planification	Portage	Pilotage
Action 1 : déployer un mix énergétique renouvelable	2025 →	Chargé de mission Energie Durable VP Patrimoine VP DD&RS	DPI
Action 2 : favoriser des solutions de virtualisation et d’efficacité informatique	2025 →	VP Innovation Pédagogique VP Numérique VP DD&RS	DN
Action 3 : encourager des usages énergétiques plus sobres	2025 →	VP Numérique VP DD&RS	DN

Objectif 3 - Réduire l’empreinte environnementale et préserver la biodiversité

En matière de gestion des déchets, l’URCA dispose de différents circuits selon leur nature. Elle s’inscrit par exemple dans la procédure de suivi des déchets amiantés sur le site dématérialisé Trackdéchets (plateforme numérique gratuite, développée par le Ministère de la Transition Écologique), qui vise à dématérialiser la traçabilité des déchets dangereux pour simplifier la gestion et sécuriser les filières. Pour ce qui concerne le tri des déchets spécifiques, le Pôle Santé a mis en place des procédures et des filières de collecte auxquelles échappent toutefois certains équipements particuliers comme les tubes radiographiques à rayons X. D’une manière générale, l’URCA ne dispose pas, actuellement, d’un plan de collecte, de tri et de gestion des déchets - dangereux, non dangereux, DEEE, organiques - pour l’ensemble de ses sites. **Le premier objectif est donc d’harmoniser l’ensemble des procédures de gestion des déchets, mais aussi d’analyser la gestion des effluents liquides et d’optimiser la gestion des ressources en eau au sein de l’établissement (action 1).**

Un deuxième volet d’actions concerne la préservation de la biodiversité sur les campus. Cet objectif entre directement dans le spectre de compétences des unités de recherche de l’URCA.

Qu’il s’agisse de chimie et de biologie du végétal, de zoologie, d’écotoxicologie, de contaminants chimiques et biologiques ou d’impacts de l’homme et de la société sur leurs environnements (eau, air et sols), les ressources internes à l’établissement seront mises au service de différents chantiers de préservation de la biodiversité. Selon les contraintes propres à chaque site (réglementation, surfaces disponibles, nature des sols), **différentes actions seront déployées** comme la mise en place de tontes raisonnées, la désimpermeabilisation des sols, la végétalisation des parkings, la plantation d’arbres et de haies, la création de potagers partagés et la lutte contre la pollution lumineuse (**action 2**).

Dans une perspective à la fois économique, écologique, sanitaire et solidaire, l’URCA entend également déployer un chantier spécifique sur l’alimentation durable (action 3). Des ateliers collectifs seront mis en place sur les différents campus pour permettre à ses publics étudiants d’apprendre à cuisiner sainement et à végétaliser leurs menus.

Couplés à la création de potagers partagés, ces chantiers auront vocation à rayonner sur les quartiers sur lesquels ils seront implantés. Ils seront menés en partenariat avec les CROUS, des nutritionnistes, des associations engagées dans la lutte contre le gaspillage alimentaire et des fournisseurs locaux de produits en circuit court.

	Planification	Portage	Pilotage
Action 1 : formaliser la politique de collecte, de tri et de gestion des déchets et de la ressource en eau	2025 →	VP Patrimoine VP DD&RS	DPI
Action 2 : préserver la biodiversité sur les campus	2025 →	VP Patrimoine VP DD&RS	DPI
Action 3 : favoriser une alimentation durable	2025 →	VP Réseau ESR VP Vie étudiante VP DD&RS	Mission DD&RS



Axe politique
sociale

Favoriser l'égalité, la qualité de vie et le bien-être des usagers et des personnels

Le projet d'établissement 2024-2028 repose sur la création d'un climat de confiance et de dialogue entre la gouvernance et l'ensemble de ses parties prenantes internes - composantes, unités de recherche, services, et usagers. Son objectif est d'**améliorer le bien-être de ses personnels, tout en développant une administration efficace et proche de ses usagers**. Elle s'assure également que toutes les conditions sont réunies pour favoriser la réussite de ses apprenantes et apprenants, créer pour autour d'eux un environnement stimulant, utilisant comme levier les activités sportives, artistiques et culturelles et les fédérer autour d'une identité « URCA ».

La politique sociale de l'établissement s'appuie déjà sur un ensemble de chartes et de plans d'actions à destination des personnels et usagers et régulièrement suivis et réactualisés : un **schéma directeur de la vie étudiante** du site champardennais, qui, dans une logique de co-construction et de coordination avec les établissements d'enseignement supérieur du territoire, définit la politique du site en matière de promotion sociale et de qualité de la vie étudiante ;

un **schéma directeur pluriannuel du handicap** visant à déployer une politique inclusive en matière de handicap ; un **plan égalité professionnelle entre les femmes et les hommes** ; un **plan de prévention** et un **document unique d'évaluation des risques professionnels (DUERP)** dédiés à la sécurité au travail.

Le suivi et le déploiement de la politique sociale de l'établissement est assuré par plusieurs directions, et a nécessité ces dernières années des restructurations et évolutions nécessaires pour répondre aux nouveaux enjeux en cours et à venir.

Les différents services de la Direction des Etudes de la Vie Universitaire (DEVU) accompagnent le suivi des apprenantes et des apprenants, de leur entrée à l'université jusqu'à leur sortie, en tenant compte de certaines situations spécifiques pouvant nécessiter des aménagements d'études (handicap, sportifs de haut niveau), mais aussi de certaines demandes particulières (réorientations ou césures). La DEVU collabore avec la direction de la formation professionnelle, des partenariats et de l'apprentissage (DFPA) à la coordination des parcours des publics étudiants en apprentissage, en formation continue, en demande de validation des acquis professionnels ou d'accès aux études universitaires (DAEU).

Elle s'appuie également sur la **Direction des Relations Extérieures et du Développement International (DREDI)** pour faciliter l'intégration universitaire des étudiantes et étudiants internationaux et en exil. Lauréate d'un appel à projet « Dispositifs territoriaux pour l'orientation vers les études supérieures » du PIA 3, l'URCA déploie par ailleurs un dispositif d'information des lycéens sur l'entrée dans les études supérieures et de lutte contre l'auto-censure au travers du projet AILES, en partenariat avec le Rectorat.



Pour les personnels, la Direction des Ressources Humaines (DRH), et plus spécifiquement le **Pôle accompagnement des personnels et des services**, et le **Service Prévention des Risques (SPR)** sont les principaux interlocuteurs et travaillent en collaboration avec la gouvernance et les organes institutionnels en charge de ce suivi (CSA, F3SCT). Ils **proposent et coordonnent la politique de qualité de vie des personnels au sein de l'établissement**, notamment la politique de prévention, de santé et de sécurité et la politique de qualité de vie au travail.

Enfin l'URCA a mis en place un **dispositif d'écoute et signalement des conduites de harcèlement, de discrimination et de violences s'adressant tant à ses personnels qu'à ses usagers**, dont le traitement est confié à deux référentes « écoute et signalement ». Une cellule Violences Sexistes et Sexuelles, créée en 2022, réalise par ailleurs des enquêtes annuelles et met en place des **actions de sensibilisation sur les VSS** à destination des encadrants, des doctorantes et doctorants et depuis deux ans des publics étudiants de première année de Licence et de BUT.



Objectif 1 - Renforcer la politique d'égalité et de diversité entre les hommes et les femmes et lutter contre les violences, les discriminations, le harcèlement et les agissements sexistes

L'URCA s'est doté en 2020 d'un plan égalité professionnelle entre les femmes et les hommes, qui est en cours d'actualisation. Le premier objectif, qui vise à **prévenir et traiter les écarts de rémunérations entre les femmes et les hommes (action 1)**, repose sur quatre mesures : la systématisation de l'information auprès des personnels sur leur promouvabilité, l'encouragement à la promotion de manière individualisée, l'analyse des évolutions de rémunérations entre les hommes et les femmes et le suivi de l'évolution des qualifications.

Un deuxième objectif vise à **lutter contre les biais de genre lors du recrutement en garantissant l'égalité dans les progressions de carrière (action 2)**. Le troisième objectif vise à **sensibiliser les personnels à la compatibilité des fonctions parentales et professionnelles (action 3)**, en développant par exemple des partenariats avec des crèches locales et en communiquant régulièrement sur le droit à la déconnexion.

L'URCA étant profondément engagée dans la **promotion des valeurs républicaines et de l'égalité des chances**, elle lutte activement contre toutes formes de discrimination, comme en témoigne la création de **missions spécifiques sur le racisme, l'antisémitisme, ainsi que l'égalité et la diversité**. L'URCA s'appuie à cette fin sur trois cellules fonctionnelles : (i) une cellule « Signalement » dont l'objectif est de suivre le traitement des signalements de toute nature ; (ii) une cellule VSS qui coordonne les actions en faveur de l'égalité et de la lutte contre les violences sexistes et sexuelles ; (iii) une cellule LaARRA (en charge de « la laïcité, la radicalisation, le racisme, et l'antisémitisme ») visant à coordonner et mener des actions dans l'ensemble de ces domaines. Le quatrième objectif vise donc à **poursuivre le travail engagé sur la prévention et le traitement des discriminations, des actes de violences, du harcèlement moral ou sexuel, ainsi que des agissements sexistes, touchant toutes les catégories de personnels et d'usagers (action 4)**.

	Planification	Portage	Pilotage
Action 1 : prévenir et traiter les écarts de rémunérations entre les femmes et les hommes	2025 →	VP RH VP Egalités F/H et lutte contre les discriminations	DRH
Action 2 : garantir l'égal accès des hommes et des femmes aux corps et aux emplois	2025 →	VP Patrimoine	DRH
Action 3 : favoriser l'articulation entre activité professionnelle et vie personnelle et familiale	2025 →	VP DD&RS	DRH
Action 4 : prévenir et traiter les discriminations, les actes de violences, de harcèlement moral ou sexuel, ainsi que les agissements sexistes	2025 →	VP Numérique VP DD&RS	Cellule Signalement Cellule VSS Cellule LaARRA

Objectif 2 - Améliorer la qualité de vie des personnels, le bien-être au travail et le service aux usagers

Répondre aux grands défis et projets nécessite une transformation profonde des universités. A cette fin, il est nécessaire d'accompagner les personnels (conduite du changement), de susciter l'adhésion de toutes et tous, de faciliter les échanges et la co-construction de nos modes d'organisation. **La qualité de vie au travail** doit être un levier central du développement de notre établissement et les enjeux de cette transformation sont déterminants pour l'avenir de l'URCA. Ils nécessitent de renforcer la motivation au quotidien de tous les personnels, de les **fidéliser par la création d'un environnement de travail chaleureux et bienveillant** et de **recruter de nouveaux talents** pour consolider les ambitions de l'établissement. Une telle perspective passe par une **politique de qualité de vie au travail** mais aussi par le renforcement d'un **dialogue au quotidien** et une simplification des procédures. Promouvoir une administration efficace, simple et performante au service de ses usagers est l'ambition forte portée par le projet d'établissement 2024-2028. Elle doit s'accompagner d'une **fluidification des échanges entre et au sein des directions, des services, des composantes et des unités de recherche (action 1)**.

Améliorer la qualité du service passe également par une réorganisation ou une **restructuration de certains services ou directions** pour une meilleure adaptation aux enjeux et aux besoins des usagers (**action 2**). Une **politique de qualité de vie au travail**, en lien avec les actions prévues au sein de l'Alliance européenne INVEST, sera mise en œuvre via le déploiement (i) d'un **plan d'action de prévention, de santé et de sécurité des personnels et usagers** incluant les chartes et plans d'action existants (DUERP, plan de prévention des risques professionnels) qui seront mis à jour et abondés régulièrement, (ii) d'un **plan de prévention des risques psycho-sociaux** (guide de l'encadrant, écoute active, guide des RPS, guide du retour au travail après une absence longue), et (iii) d'un **plan de formation adapté à ces nouvelles missions (action 3)**. Un volet spécifique au **recrutement et à l'accueil des nouveaux arrivants** sera également mis en place (livret d'accueil, guide du recrutement, accompagnement à la prise de poste, etc.), **en lien avec les labels HRS4R et Bienvenue en France (action 4)**. Un dernier objectif concernera la **cartographie des métiers et compétences**, pour déployer une meilleure gestion prévisionnelle des effectifs, des emplois et des compétences (GPEEC) et assurer leur adéquation avec les besoins de l'établissement et l'évolution des métiers (**action 5**).

	Planification	Portage	Pilotage
Action 1 : fluidifier les échanges au sein et entre les directions, les composantes et les unités de recherche	2025 →	VP RH	DRH DGS
Action 2 : favoriser l'adaptation des services et directions pour répondre aux besoins des usagers	2025 →	VP RH	DRH DGS
Action 3 : déployer une politique de qualité de vie axée sur la prévention des risques psycho-sociaux et la formation	2025 →	VP RH VP Finances	DRH DAF
Action 4 : améliorer le recrutement et l'accueil de nouveaux arrivants	2025 →	VP RH	DRH DGS
Action 5 : cartographier les métiers, emplois et compétences dans une démarche de gestion prévisionnelle des effectifs, des emplois et des compétences (GPEEC)	2025 →	VP RH	DRH

Objectif 3 - Développer une politique d'égalité des chances pour les publics apprenants

L'URCA est un acteur central du développement économique, culturel et social de la région Champagne-Ardenne. Engagée activement dans la lutte contre les inégalités sociales et scolaires, **l'université de Reims Champagne-Ardenne s'efforce de rendre l'éducation accessible à tous, en offrant une gamme variée de formations réparties sur l'ensemble du territoire régional.** Cette diversité de l'offre permet de répondre aux besoins spécifiques de chaque étudiant, tout en veillant à garantir des conditions équitables de réussite pour chacun. Un des piliers de cette politique consiste à **déployer une politique ambitieuse en matière de santé, de bien-être et de lutte contre la précarité (action 1).** En témoignent les 14 600 consultations réalisées par le SSE en 2023, la mise en place d'un numéro d'écoute en soirée pour les publics étudiants (Nightline) et la formation aux Premiers Secours en Santé Mentale (PSSM) visant à former des référentes et référents PSSM dans les composantes. **Un deuxième objectif est d'accompagner les publics spécifiques dans leur intégration à l'URCA (action 2).** Le « schéma directeur du handicap » 2024-2027 sera réactualisé début 2025 dans le cadre de l'adhésion au programme national pour les personnes avec trouble du neurodéveloppement (Atypie Friendly). Par ailleurs, l'URCA a à cœur d'œuvrer pour la **démocratisation de l'accès à l'enseignement supérieur.** Par le biais du projet AILES, l'université encourage les lycéens, en particulier ceux issus de milieux modestes, à envisager des études universitaires longues. Ce programme propose une immersion dans le monde universitaire et professionnel, avec des visites de campus, des rencontres avec des personnels enseignants et des étudiantes et étudiants, ainsi qu'une sensibilisation aux métiers et à la culture. Son engagement social et sociétal en faveur de ses usagers se reflète également dans l'internationalisation de ses actions et l'accueil des publics internationaux, réfugiés et demandeurs d'asile. Pour les sportifs de bon et haut niveau, elle prévoit également des aménagements d'études afin qu'ils et elles puissent mener à bien un double cursus.

Un troisième objectif est de favoriser l'insertion professionnelle des publics étudiants (action 3). L'URCA s'engage en effet à les préparer à leur insertion professionnelle et à les former aux métiers d'avenir. Dans ce but, elle prévoit de renforcer ses **collaborations avec les structures et partenaires économiques du territoire pour favoriser l'employabilité de ses étudiantes et étudiants dans des secteurs où la transition écologique appelle le développement de nouvelles compétences.**

	Planification	Portage	Pilotage
Action 1 : déployer une politique ambitieuse en matière de santé, de bien-être et de lutte contre la précarité	2025 →	VP Vie Étudiante, de Campus et Universitaire	DEVU
Action 2 : suivre et accompagner les publics spécifiques dans leur intégration à l'URCA	2025 →	VP Vie Étudiante, de Campus et Universitaire	DEVU
Action 3 : favoriser l'insertion professionnelle des publics apprenants	2025 →	VP Entrepreneuriat et Formation professionnelle	DEVU DFPA



Axe stratégie et
gouvernance

Structurer et piloter la transition écologique

Dans un contexte de profondes mutations et d'engagements forts de son contrat d'établissement 2024-2028, l'URCA vise à **créer un service dédié à l'accompagnement de la transition écologique et des transformations sociales et sociétales de l'établissement**. Outre la chargée de mission actuellement en poste, le service DD&RS doit prendre appui sur une chefferie de projet et un deuxième poste de chargé ou chargée de mission, attendus dans le cadre du COMP 2024-2026. Le service DD&RS aura comme **missions prioritaires le déploiement du pilotage DD&RS de l'établissement, le maillage des actions avec les partenaires publics, socio-économiques et associatifs du territoire et la mise en place d'actions de communication récurrentes à destination de ses parties prenantes internes et externes.**

En premier lieu, il s'agira de **mettre en œuvre les orientations stratégiques du SD DD-RSE** en cours d'élaboration, dont la présentation aux instances est prévue fin 2024, mais aussi d'**accompagner la démarche de labellisation DD&RS** visée par l'établissement à fin 2027.

Dans ses missions figureront également la **consolidation du réseau des référents DD&RS** dans les composantes, les unités de recherche et les services. Il s'agit fondamentalement d'**impulser une culture de la responsabilité sociale et environnementale** dans tous les domaines d'activités de l'établissement et à tous les niveaux.

Les actions de formation à la transition écologique et à la responsabilité sociétale **seront largement déployées** pour que **l'ensemble des personnels administratifs et enseignants puissent s'emparer de ces enjeux et mettre en œuvre les mesures d'atténuation et d'adaptation les plus pertinentes** dans leurs domaines d'intervention respectifs. Chaque unité opérationnelle de l'établissement - composante, unité de recherche, plateforme, service et direction - sera amenée à **analyser et comprendre ce qui, dans ses activités, contribue à son empreinte carbone, énergétique et environnementale**. A la suite, il s'agira d'accompagner les transformations nécessaires en déployant une démarche concertée et collective de réduction des différents impacts à l'échelle de l'établissement.



Objectif 1 - Mettre en place une organisation et un pilotage des missions DD&RS

La mission DD&RS, dont le portage politique est assuré par une vice-présidence nommée début avril 2024, ne comprend actuellement qu'une chargée de mission. L'objectif prioritaire est de renforcer les effectifs opérationnels de pilotage des chantiers qui seront mis en œuvre dans les trois prochaines années. **Une chefferie de projet et un deuxième poste de chargé ou chargée de mission doivent permettre de structurer un service DD&RS (action 1)**, service auquel seront affectés les moyens techniques et financiers nécessaires au déploiement de ses missions. Le service DD&RS doit notamment pouvoir s'appuyer de manière étroite sur la Cellule d'Appui au Pilotage (CAP) pour le déploiement d'un système d'information permettant d'internaliser le calcul de ses BEGES et de nourrir de manière régulière et efficace un dispositif de collecte des données d'auto-évaluation en vue de la labellisation DD&RS.

Le service DD&RS aura également pour mission de **mobiliser et étendre le réseau d'ambassadeurs et ambassadrices DD&RS déjà constitué (action 2)**. Il s'agit en effet que chaque direction, service, composante, plateforme et unité de recherche ait un **interlocuteur ou une interlocutrice en charge du pilotage de ses actions en matière de transition écologique et sociétale**. Relais de la politique DD&RS de l'établissement dans leurs entités de rattachement, les ambassadeurs et ambassadrices sont appelés à être force de proposition quant aux actions à mener, mais aussi référents pour le suivi des indicateurs de pilotage de l'auto-évaluation en vue de la labellisation DD&RS.

Dans ce dispositif organisationnel qui prend largement appui sur les personnels de l'établissement et les encourage à s'approprier la démarche de transition dans laquelle l'effort de chacun et chacune est déterminant, il est indispensable de **définir les critères de reconnaissance de cet engagement (action 3)**. Pour les personnels d'enseignement et de recherche, ceux-ci seront donc clairement définis pour le bénéfice de la prime C3 au titre de l'implication collective. De même, une politique d'intéressement des BIATSS doit être réfléchie pour acter la reconnaissance de leur engagement en matière de DD&RS au sein de l'établissement.

	Planification	Portage	Pilotage
Action 1 : créer un service central DD&RS et préparer la labellisation DD&RS au plus tard pour fin 2027	2024 (SE)	VP DD&RS VP RH VP Finances	DGS DRH DAF
Action 2 : élargir et consolider le réseau des ambassadeurs et ambassadrices DD&RS dans tous les services, directions, composantes, plateformes et unités de recherche	2024 →	VP DD&RS	Dir. Composantes Dir. Unités de recherche DGS
Action 3 : définir une politique de reconnaissance de l'engagement des personnels en matière de DD&RS	2024 (SE)	VP DD&RS VP RH	DRH

Objectif 2 - Développer une culture du DD&RS dans tous les domaines et activités de l'établissement

L'engagement dans la transition écologique et sociétale nécessite une parfaite connaissance des enjeux qu'elle recouvre au-delà des modules de sensibilisation déjà proposés dans le catalogue de formations de l'URCA - Fresque du Climat, Atelier 2Tonnes, module d'e-learning « Être éco-responsable dans son quotidien professionnel » et parcours UVED « Connaissances de base des enjeux d'environnement et de transition écologique ». Il est donc essentiel de **former l'ensemble des personnels de l'URCA à la transition écologique et sociétale, en combinant transmission de savoirs et développement de savoir-faire** dans chaque domaine d'activités et de compétences (**action 1**).

Pour cela, l'université engagera un **travail de concertation spécifique avec ses personnels administratifs et enseignants** pour concevoir les programmes de formation le plus adaptés à leurs missions opérationnelles, d'enseignement ou de recherche. Comme le préconise la Convention pour la Transition des Etablissements Supérieurs de mars 2022, chaque nouveau personnel arrivant à l'URCA se verra proposer une formation à la transition écologique et sociétale. Un chargé ou une chargée de mission, outre son implication dans le développement de programmes de formation adaptés, veillera à faciliter l'auto-formation en DD&RS des personnels et s'assurera du suivi du plan de formation pour l'ensemble de l'établissement.

Favoriser le développement d'une culture du DD&RS nécessite également que des temps forts soient consacrés au partage de connaissances et d'expériences en matière d'enseignement et de recherche sur la transition écologique. A l'instar du colloque « Regards interdisciplinaires sur l'étude et l'enseignement de la transition écologique » organisé par la Maison des Sciences Humaines et Sociales les 19 et 20 octobre 2023, ces moments d'échanges, qui seront reconduits dans les prochaines années, doivent être l'occasion d'**encourager le partage d'expériences et d'initiatives internes en matière de DD&RS**, mais aussi d'**ouvrir le dialogue avec les partenaires socio-économiques et associatifs du territoire** (**action 2**).

Un **site de communication** dédié aux actions, réalisations, bonnes pratiques et initiatives en matière d'enseignement et de recherche en DD&RS est en cours de construction. Son objectif est d'offrir un ensemble de ressources à l'ensemble de ses personnels et usagers, mais aussi de mettre en visibilité la progression de l'établissement dans les missions DD&RS qu'elle poursuit (**action 3**).

	Planification	Portage	Pilotage
Action 1 : former les personnels enseignants, enseignants-chercheurs, chercheurs et BIATSS à la transition écologique et sociétale	2025 →	VP DD&RS VP RH	DRH
Action 2 : encourager le partage d'expériences et d'initiatives internes en matière de DD&RS	2025 →	VP DD&RS	Mission DD&RS
Action 3 : développer une politique de communication sur les réalisations et les avancées en matière d'initiatives vertueuses en DD&RS	2025 →	VP DD&RS	Mission DD&RS Dir. Comm.

Objectif 3 - Construire une politique DD&RS avec les partenaires locaux, nationaux et internationaux

La conduite de la politique DD&RS de l'URCA implique de **définir et mettre en œuvre des projets transversaux en concertation avec les acteurs publics, privés et associatifs de son territoire (action 1)**. Compte tenu de l'impact carbone des déplacements dans son BEGES, l'URCA entend travailler à l'optimisation des mobilités pour ses publics étudiants et ses personnels en dialoguant avec les structures et acteurs publics des territoires dans lesquels sont implantés ses différents campus. Elle est également partie prenante des travaux du CESER Grand Est, lequel alimente le débat public régional sur de nombreuses questions sociales et environnementales d'intérêt. Les liens qu'elle entretient avec le tissu économique du territoire se matérialisent à la fois dans le poids des emplois générés (54%) et de la richesse créée (40%) dans ses bassins d'activités (Reims, Troyes, Châlons-en-Champagne, Charleville-Mézières et Chaumont). Les conventions de stage, mais aussi de recherche qui la lient à des industries locales ou nationales ont souvent pour objet des problématiques de transition écologique, en raison même de sa signature en bioéconomie et environnement. L'objectif est de **renforcer les collaborations de formation et de recherche à impact environnemental positif**, à l'instar du projet de mesure des émissions des gaz à effet de serre (AEROLAB).

De nombreuses **synergies et sources d'enrichissement mutuel sont également à consolider avec le tissu associatif local** - Les Bons Restes, Vél'Oxygène, Agir Ensemble, France Nature Environnement -, dans les domaines de la mobilité, de l'alimentation ou de la préservation de la biodiversité, mais aussi avec le CROUS qui déploie, pour les publics étudiants et les personnels du territoire champardennais, une politique d'alimentation soutenable.

Chef de file des établissements d'enseignement supérieur champardennais, l'URCA vise également à **travailler sa politique DD&RS en concertation avec ses partenaires académiques**, en développant un projet commun de médiation scientifique avec l'UTT, des démonstrateurs de biodiversité avec le CREPS ou la création d'un GIEC régional avec les universités de Lorraine, de Strasbourg et de Haute-Alsace (**action 2**).

Enfin, la participation de l'URCA à l'Alliance Européenne INVEST doit être l'occasion d'**encourager le partage de bonnes pratiques** avec les partenaires européens et de **développer des synergies** en matière de formation et de recherche à la transition écologique au niveau international (**action 3**).

	Planification	Portage	Pilotage
Action 1 : renforcer les projets DD&RS avec les structures publiques, privées et associatives du territoire	2025 →	VP DD&RS VP Entrepreneuriat VP Recherche VP Formation	Mission DD&RS PEPITE DR DEVU
Action 2 : développer des projets communs avec les partenaires académiques régionaux	2025 →	VP DD&RS VP Réseau ESR	Mission DD&RS
Action 3 : partager les bonnes pratiques en DD&RS avec les partenaires internationaux	2025 →	VP DD&RS VP INVEST VP International	Mission DD&RS Alliance INVEST



La synthèse des
objectifs et actions
par axe

Axe 1 - Enseignement et formation

Objectif 1 - Former à la Transition écologique pour un Développement Soutenable

Action 1 : déployer le socle de connaissances TEDS URCA en deuxième année de Licence

Action 2 : former les doctorantes et doctorants aux enjeux de transition écologique et de responsabilité sociétale

Action 3 : soutenir et accompagner les composantes dans leur démarche d'intégration des enjeux en DD&RS dans leurs formations

Objectif 2 - Systématiser l'intégration des enjeux de la Transition Ecologique pour un Développement Soutenable dans l'ensemble des formations

Action 1 : cartographier les enseignements par ODD et mots-clés DD&RS et évaluer leur volumétrie

Action 2 : enrichir l'offre de formation en systématisant l'intégration des enjeux de Transition Écologique pour un Développement Soutenable (TEDS) à tous les enseignements

Action 3 : développer un centre de ressources pédagogiques mutualisées en TEDS, accessibles à tous les personnels enseignants quelle que soit leur discipline

Objectif 3 - Identifier et développer les compétences en matière de transition écologique et de développement soutenable

Action 1 : encourager les publics étudiants, dans le cadre de leurs enseignements, à développer des projets en relation avec des enjeux socio-environnementaux

Action 2 : favoriser et reconnaître l'engagement étudiant dans des projets à impact socio-environnemental positif pour le territoire

Action 3 : développer l'entrepreneuriat étudiant en relation avec des enjeux de transition écologique

Action 4 : définir des blocs de compétences spécifiques en matière de DD&RS et développer la formation continue sur ces thématiques

Axe 2 - Recherche et Innovation

Objectif 1 - Déployer une recherche d'excellence transdisciplinaire et soutenable

Action 1 : cartographier les projets de recherche par ODD et mots-clés DD&RS

Action 2 : favoriser l'interdisciplinarité inter-pôles thématiques au service de la transition écologique

Action 3 : adopter des pratiques de recherche responsables au sein des projets et des activités des laboratoires

Objectif 2 - Développer une recherche responsable avec et pour la société

Action 1 : intégrer les publics éloignés de la science (quartiers prioritaires de la ville et territoires ruraux) dans la production et le partage des connaissances scientifiques

Action 2 : développer des stratégies partenariales avec les acteurs du monde socioéconomique et soutenir la création de start-ups

Action 3 : structurer le réseau des Alumni

Objectif 3 - Garantir la production et la diffusion d'une recherche éthique et ouverte

Action 1 : définir les principes éthiques relatifs à la recherche partenariale avec des acteurs privés

Action 2 : systématiser le respect des règles de protection des personnes et des données obligations du RGPD

Action 3 : encourager l'adoption des principes de la Science Ouverte au sein des unités de recherche

Axe 3 - Gestion environnementale

Objectif 1 - Réduire l’empreinte des activités à fort impact carbone

Action 1 : engager les usagers et personnels dans des mobilités actives et partagées

Action 2 : poursuivre la rénovation des campus dans le cadre d’une stratégie bas carbone

Action 3 : mettre en place un schéma de promotion des achats publics socialement et écologiquement responsables (SPASER)

Action 4 : adopter une politique numérique responsable

Objectif 2 - Réduire l’empreinte énergétique des équipements et des usages

Action 1 : déployer un mix énergétique renouvelable

Action 2 : favoriser des solutions de virtualisation et d’efficacité informatique

Action 3 : encourager des usages énergétiques plus sobres

Objectif 3 - Réduire l’empreinte environnementale de l’établissement

Action 1 : formaliser la politique de collecte, de tri et de gestion des déchets et de la ressource en eau

Action 2 : préserver la biodiversité sur les campus

Action 3 : favoriser une alimentation durable

Axe 4 - Politique sociale

Objectif 1 - Renforcer la politique d'égalité et de diversité entre les hommes et les femmes et lutter contre les violences, les discriminations, le harcèlement et les agissements sexistes

Action 1 : prévenir et traiter les écarts de rémunérations entre les femmes et les hommes

Action 2 : garantir l'égal accès des hommes et des femmes aux corps et aux emplois

Action 3 : favoriser l'articulation entre activité professionnelle et vie personnelle et familiale

Action 4 : prévenir et traiter les discriminations, les actes de violences, de harcèlement moral ou sexuel, ainsi que les agissements sexistes

Objectif 2 - Améliorer la qualité de vie des personnels, le bien-être au travail et le service aux usagers

Action 1 : fluidifier les échanges au sein et entre les directions, les composantes et les unités de recherche

Action 2 : favoriser l'adaptation des services et directions pour répondre aux besoins des usagers

Action 3 : déployer une politique de qualité de vie axée sur la prévention des risques psycho-sociaux et la formation

Action 4 : améliorer le recrutement et l'accueil de nouveaux arrivants

Action 5 : cartographier les métiers, emplois et compétences dans une démarche de gestion prévisionnelle des effectifs, des emplois et des compétences (GPEEC)

Objectif 3 - Développer une politique d'égalité des chances pour les publics apprenants

Action 1 : déployer une politique ambitieuse en matière de santé, de bien-être et de lutte contre la précarité

Action 2 : suivre et accompagner les publics spécifiques dans leur intégration à l'URCA

Action 3 : favoriser l'insertion professionnelle des publics apprenants

Axe 5 - Stratégie et gouvernance

Objectif 1 - Mettre en place une organisation et un pilotage des missions DD&RS

Action 1 : créer un service central DD&RS et préparer la labellisation DD&RS pour fin 2027

Action 2 : élargir et consolider le réseau des ambassadeurs et ambassadrices DD&RS dans tous les services, directions, composantes, plateformes et unités de recherche

Action 3 : définir une politique de reconnaissance de l'engagement des personnels en matière de DD&RS

Objectif 2 - Développer une culture du DD&RS dans tous les domaines et activités de l'établissement

Action 1 : former les personnels enseignants, enseignants-chercheurs, chercheurs et BIATSS à la transition écologique et sociétale

Action 2 : encourager le partage d'expériences et d'initiatives internes en matière de DD&RS

Action 3 : développer une politique de communication sur les avancées en matière d'initiatives vertueuses

Objectif 3 - Construire une politique DD&RS avec les partenaires locaux, nationaux et internationaux

Action 1 : renforcer les projets DD&RS avec les structures publiques, privées et associatives du territoire

Action 2 : développer des projets communs avec les partenaires académiques régionaux

Action 3 : partager les bonnes pratiques en DD&RS avec les partenaires internationaux



Glossaire

APC : Article Processing Charges

BEGES : Bilan de gaz à effet de serre

BU (SO) : Bibliothèque universitaire (science ouverte)

BVE : Bureau de la vie étudiante

CAP : Cellule d'appui au pilotage

CER : Comité d'éthique pour la recherche

CFVU : Commission de la formation et de la vie universitaire

DAF : Direction des affaires financières

DAJ : Direction des affaires juridiques

DEVU : Direction des études et de la vie universitaire

DFPA : Direction de la formation professionnelle, des partenariats et de l'apprentissage

DGS : Direction générale des services

DN : Direction du numérique

DPI : Direction du patrimoine immobilier

DPO : Direction de la protection des données

DRH : Direction des ressources humaines

DRV : Direction de la recherche et de la valorisation

DIP : Direction de l'ingénierie de projet

GPEEC : Gestion prévisionnelle des effectifs, des emplois et des compétences

LaARRA : Laïcité, radicalisation, racisme et antisémitisme

MESR : Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche

ODD : Objectif de développement durable

PEPITE CA : Service d'accompagnement aux différentes phases de l'entrepreneuriat

PSSM : Premiers secours en santé mentale

PUI InnoRem : Pôle universitaire d'innovation InnoRem

QPV : Quartiers prioritaires de la ville

SSE : Service de santé étudiante

SHS : Sciences humaines et sociales

TEDS : Transition écologique pour un développement soutenable

UVED : Université virtuelle environnement et développement durable

VSS : Violences sexistes et sexuelles

Schéma directeur 2024-2028

Université Responsable du Changement
pour l'Avenir

Développement Durable & Responsabilité Sociétale et Environnementale de l'URCA



www.univ-reims.fr